

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
Séance du 30 septembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le trente septembre, à dix-neuf heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt-trois septembre deux mil vingt-quatre se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire, Présidente du CCAS.

**PRESENTS** (12) : Magali GUILLOT, Sylviane TURCHETTI, Christiane GAUTHIER-MEYER, Corinne GALLIEN arrivée à 19h10, Thierry VERGER, Virginie DUCHEMIN, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Pascale HÉRAUD, Eliane PAVIOT, Edith BOUTILLIER arrivée à 19h11, Cécile BRIEL.

**ABSENTS** (4) : Murielle SALCÉDO, Patrick MASAT, Christophe FAVRE, Henri MEYER.

**POUVOIRS** (1) : Jeannine LIABEUF donne pouvoir à Pascale HÉRAUD.

**Secrétaire de séance** : Christiane GAUTHIER-MEYER.

Nombre de membres en exercice : 16 Présents : 12 Votants : 13
--

**DEL 2024 20 : Validation des tarifs téléalarme CCAS BOURGOIN-JALLIEU pour l'année 2025**

⇒ **Délibération adoptée à l'unanimité**

Le CCAS a passé une convention l'année dernière pour la mise en place de la téléalarme pour les seniors de la commune.

Abonnements mensuels :

<i>Prestation</i>	<i>Participation 2024</i>	<i>Participation 2025</i>
Abonnement mensuel IP/RTC	36,00€	36,00€
Abonnement mensuel GPRS 3G/4G	35,00€	36,00€
Abonnement mensuel Luna Mobile	37,00€	37,00€
1 <sup>er</sup> mois, frais dossier et déplacement	20.55€	21,00€
Forfait essai < 1 mois <sup>(1)</sup>	41,00€	42,00€
Résiliation	Terme échu Prorata temporis en cas de décès	

(1) Valable une seule fois

Autres tarifs :

<i>Prestation</i>	<i>Participation 2024</i>	<i>Participation 2025</i>
Fourniture d'un second émetteur	Gratuit	Gratuit
Fourniture d'un second socle Luna Mobile	31,00€	32,00€
Emetteur supplémentaire au-delà du 2 <sup>ème</sup>	3,10€	3,50€
Remboursement appareil + émetteur en cas de dommage causé par le bénéficiaire ou perte	200,00€ (IP/RTC) 310,00€ 31,00€ (mobile)	200,00€ (IP/RTC) 310,00€ (GPRS) 31,00€ (mobile)
Remboursement kit complet émetteur en cas de dommage causé par le bénéficiaire ou perte	48,50€	49,00€
Petit matériel d'installation et de connexion	6,00€	6,00€
Boîtier clé petit modèle		26,00€
Installation boîtier clé petit modèle	7,00€	9,00€
Boîtier clé grand modèle	92,00€	31,00€
Installation boîtier clé grand modèle	8,00€	9,00€
Frais de réinstallation en cas de résiliation < 1 mois	41,00€	41.50€
Frais de dépannage non-imputable au matériel	52,00€	53,00€

Participation aux frais en cas d'intervention injustifiée des services de secours	100,00€	100,00€
---	---------	---------

**Le conseil d'administration après avoir pris connaissance des tarifs proposés pour l'année 2025, autorise la présidente à appliquer les tarifs pour l'année 2025,**

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.  
Pour copie conforme au registre le 3 octobre 2024.

La secrétaire  
Christiane GAUTHIER-MEYER



La Présidente du CCAS,  
Magali GUILLOT



Envoyé en préfecture le 03/10/2024

Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le



ID : 038-213803570-20241003-DEL202420TBJ-DE